

COMMUNE DE SAINT-NIC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril, à 19h00, le conseil municipal de la commune de Saint-Nic dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme Annie KERHASCOËT, Maire.

Nombre de conseillers

En exercice : 14

Présents : 11

Excusés : 3

Votants : 13

Date de convocation : 04 avril 2023

Présents : Mme Annie KERHASCOËT, Mmes et Mrs Emmanuel MAHO, Jean-Pierre CANN, Jean-Michel BIRIEN, Emmanuel CAPITAINE, Jérôme KERSALÉ, Marc BALAYER, Fabrice LE BERRE, Monique BESCOU, Baptiste DANION, Marie-Thérèse NEDELEC

Excusés : Mrs Gilles MOLAC, Jean-Claude KERHASCOËT (Pouvoir à E. MAHO), Hervé GUILLOU (Pouvoir à B. DANION)

Secrétaire de séance : M. Baptiste DANION

DB2023-12

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2022

Madame le Maire fait lecture du récapitulatif du compte de gestion 2022 du budget principal.

Les opérations et résultats étant conformes à ceux récapitulés au compte administratif 2022 de la comptabilité citée ci-avant, Madame le Maire propose de l'approuver et d'autoriser le Maire à signer tout document résultant de cette décision.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

APPROUVE le compte de gestion 2022 dressé par le receveur municipal pour le budget principal,

et **AUTORISE** le maire à signer tout document à intervenir résultant de cette décision.

Pour extrait conforme

Le 13 avril 2023

La maire,

Annie KERHASCOËT

